

Chronique du Lot

1937

Suite de l'article de 1^{re} page

Ce papier est bon pour l'Italie. Il sera loyal dans ce qu'il décidera. Entre les deux dictateurs fascistes, il y aura une grande discussion au sujet d'intérêts matériels. Ils seront après tous les deux. Un homme jeune marchera avec eux. C'est une tête couronnée, ou au moins princière et qui porte aussi un uniforme. Il les tient et ils ne pourront rien faire sans lui. La force d'Hitler lui vient des jeunes. Quatre hommes, dont deux portent l'uniforme, l'encadrent. L'un de ces derniers est tout jeune, l'autre est plus âgé. Ils tenteront des démarches et ils réussiront, mais après d'âpres luttes.

Entre le Führer et le chef du gouvernement français, il y aura de soi-disant faussetés et des dissensions de pure forme et entente par le truchement d'un homme de loi. En France, il y a actuellement de grosses disputes intestines dont le peuple ignore la vraie cause. Des papiers très importants sont au fond de ces discordes, et ils seront même la cause de plusieurs morts. On veut les voler. Ils sont entre les mains d'une femme. Des étrangers entrent en campagne à leur sujet. C'est parmi eux qu'il y aura des morts, ou par eux. Un homme ira voir cette femme. Elle risque gros. Un vent de folie règne sur la France, mais l'éclaircie viendra et apaisera les soucis matériels. Je vois des départs à grand fracas, des ruptures de contrats, mais nous aurons la force par l'éloignement d'un homme qui nous dépouille. L'homme jeune, d'où nous viendra peut-être le salut, a été, lui aussi, dépouillé par le régime actuel.

L'Allemagne, d'après les astrologues, étant cette année sous l'influence du Bélier, premier signe de Mars, ne saurait avoir qu'une humeur batailleuse, rêver plaies et bosses.

L'Allemagne et le Japon sont d'ailleurs sous le même signe et subiront les mêmes influences belliqueuses.

L'Italie, mieux placée que la France, profitera des bonnes influences astrales, mais chez elle, des bouleversements terrestres sont à craindre à cause des perturbations lunaires.

La Belgique connaîtra des tourments assez durs et elle devra faire une union pour se sortir d'affaire.

Quant à l'Espagne, elle n'a rien à attendre de bon des puissances sous le signe du Bélier. Chez elle, les grands écraseront les petits malgré leur héroïsme. D'ailleurs, au point de vue astral, le Sagittaire, constellation de Jupiter, régissant l'Espagne, il ne peut y avoir en ce pays aucune entente entre les grands et le peuple.

L'année qui se termine est, je vous l'aurais dit, il y a un an, sous l'influence de Jupiter (classes dirigeantes) et de Mercure (classes ouvrières), ce qui m'avait amené à prédire les dissensions entre patrons et employés. Vous avez pu juger que je n'avais vu, hélas, que trop juste... Et ce n'est pas fini... J'ai peur que nous n'ayions pas vu le plus triste... car cette néfaste influence astrale ne prendra fin qu'en mars... Dans l'ensemble, 1937 sera une année de très dures épreuves.

Voilà fidèlement rapportées les prédictions de la Pythonisse. Puis-je-t-elle s'être leurrée... ou puis-je avoir mal compris.

Jean DE LARAMIÈRE.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Henry Puget, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur du Cabinet du ministre de l'Air, est désigné en qualité de commissaire du Gouvernement pendant la discussion du budget au Sénat.

Nous adressons à M. Henry Puget nos bien vives et amicales félicitations.

Notre compatriote, M. René Colde-sous-préfet de Lure (Haute-Saône) est élevé, sur place, à la pré-classe (personnelle).

Nous adressons nos félicitations à M. Colde-sous, qui est de Cajarc.

16^e tirailleurs sénégalais

Le lieutenant-colonel au 16^e tirailleurs sénégalais est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

Service de santé

M. le médecin-capitaine au 16^e tirailleurs sénégalais, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant.

M. le médecin-major au 16^e tirailleurs sénégalais, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

M. le médecin-major au 16^e tirailleurs sénégalais, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

M. le médecin-major au 16^e tirailleurs sénégalais, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

Noël à Montfaucon

Noël a été fêté, cette année, au Sanatorium de Montfaucon, avec un éclat incomparable.

Mme Lamouroux et M. Lamouroux, président de la Fédération des Sociétés Postales de Mutualité ; M. Rouède, secrétaire général de la Fédération ; Mme Gannat, chef du Service social des P.T.T. ; M. Ribet, inspecteur des P.T.T. à Toulouse ; Mme Ribet, accompagnés de leurs gracieuses filles et de leurs fils, avaient tenu à assister à cette belle journée. — Mlle Martinou, la si dévouée et ardente Mutualiste, était venue aussi de Toulouse, ainsi que M. Calvet, le distingué administrateur de la Maison de Repos des P.T.T. d'Eaux-Bonnes et sa charmante épouse.

Dès le vendredi matin, le Sana est en fête. Partout, fleurs et guirlandes aux vives couleurs ; partout règne une atmosphère de gaieté et de joie. A midi, dans les réfectoires des pensionnaires, et sous la présidence de M. Lamouroux, fut servi par M. Renaud, le chef réputé de l'établissement, un vrai déjeuner de gala, où furent servies et appréciées la dinde traditionnelle et la Bûche de Noël.

Au Champagne, le Président leva son verre à la santé de toutes les pensionnaires et aussitôt après, M. Calvet sut, par son entrain, son esprit et sa belle voix, soulever la gaieté et le rire de toute l'assemblée. Les pensionnaires, joyeusement, chantèrent à leur tour et reçurent des dialogues fort appréciés.

Dans l'après-midi, le Président de la Fédération inaugura un nouveau et agréable studio aménagé pour toutes les pensionnaires et, d'autre part, but à la réalisation d'une idée qui depuis longtemps était chère à tous : la création officielle d'une Amicale des Pensionnaires de Montfaucon, à qui il souhaita dans une éloquent improvisation longue vie et prospérité.

Dès 16 heures, la grande salle des fêtes de l'établissement, joyeusement décorée et dotée d'une nouvelle scène toute moderne, était remplie par toute la population du sanatorium, vraiment émerveillée par l'exposition très artistique de lots magnifiques destinés à la Tombola qui leur était réservée (Pensionnaires, personnel, enfants du personnel, etc. ; en tout 350 personnes). M. et Mme Vattier furent les animateurs dévoués de cette loterie, organisée grâce à la générosité de nombreux donateurs et en particulier des personnalités et Sociétés de Mutualité Postale. Le tirage fut effectué au milieu de l'enthousiasme général et les gros lots, de grande valeur, furent fort admirés.

A 8 heures, la salle des fêtes se remplissait à nouveau, avec, en plus, de nombreux invités de la commune et de la région. Mais, cette fois, les spectateurs allaient assister à une représentation théâtrale, conçue, organisée et jouée entièrement par les pensionnaires du Sanatorium, sous la direction parfaite et remarquablement compétente de Mlle Coutenceau.

Avant le lever du rideau, la gracieuse pensionnaire, Mlle Foucher, s'avance devant la scène et, s'adressant au Président, dit le compliment suivant :

« Monsieur le Président, Madame Lamouroux, Monsieur Rouède, Mesdames, Messieurs, Mes chères compagnes,

« Vous nous faites une fois de plus le très grand plaisir de venir assister à notre petite fête.

« Comment vous exprimer notre reconnaissance. — Reconnaissance émue à notre cher Président, qui nous fait la surprise agréable de venir en dépit de fatigues récentes, en compagnie de Mme Lamouroux. Reconnaissance aussi à M. Rouède, secrétaire général ; à M. Ribet, dont le dévouement est si apprécié.

« Nous sommes heureuses de constater la présence de nos grandes amies, Mme Gannat et Mlle Martinou qui, chaque fois, nous apportent un témoignage de leur affectueuse sollicitude.

« Merci à notre cher Médecin-Directeur, le Docteur Polack, si bon pour nous, au Docteur Péraud, au Docteur Joutet, au Docteur Rosembaul, à nos infirmières qui se dévouent, nous soignent et se dépensent sans compter.

« Ajouterai-je notre maître-chef, M. Renaud, qui, entouré de ses aides, nous a permis de savourer un repas des mieux préparés.

Nos remerciements vont aussi aux généreux donateurs, dont tant de collègues P.T.T. et de Sociétés de Secours Mutuels, qui nous ont permis cette année encore d'avoir un Arbre de Noël splendide et dont les cadeaux ont réveillé en nous ce moment délicieux et craintif de notre enfance : la surprise d'un soulier bien garni.

« Le rideau va se lever et vous prouver que notre Sana a bien mérité ce nom : la Maison du Sourire. »

Le Président se leva alors et, après avoir remercié les nombreux visiteurs, dit toute sa joie de se trouver parmi ses chères petites sanas. Il les assura de toute son affection et de son grand dévouement et leur souhaita à toutes proche et complète guérison. Il adressa aussi ses remerciements au Docteur Polack, Médecin-Directeur et à ses collaborateurs, le Docteur Péraud, le Docteur Joutet et le Docteur Rosembaul, à M. Vattier, un chef-cuisinier, M. Renaud, etc. Et le rideau se leva.

Mlle Martinetti sut nous émouvoir par son « Chant de Noël ».

La « Mairaine de Charley », délicieuse comédie, gaie, spirituelle et pleine de verve, fut jouée avec un talent et une expérience des planches vraiment remarquables.

Mlle Tremeaud incarna à merveille le rôle d'un étudiant déguisé en vieille importée du Brésil, « du pays qui enlève les singes ». Elle fut une véritable réussite.

Grâce aux nouvelles et importantes améliorations qui seront sous très peu réalisées (avec l'approbation et l'appui du Ministère de la Santé Publique), le Sanatorium des P.T.T. de Montfaucon sera considéré comme des meilleurs de France.

Promotion

M. Tron de Bouchony, lieutenant au 81^e d'infanterie, est promu capitaine et passe au 14^e d'infanterie, à Toulouse.

Nous adressons nos félicitations au jeune capitaine qui a été en garnison à Cahors, comme sous-lieutenant, et qui est le gendre de M. Dutours, le sympathique maire de Prayssac.

Chez les Auvergnats de Paris

Au cours d'une grande fête qui a eu lieu le soir de la Noël, au par des Expositions, à la Porte de Versailles, les Auvergnats de Paris ont élu leur pastourelle pour 1937.

C'est Mlle Paulette Vermande, âgée de 20 ans, étudiante, originaire de Latronquière. Nous lui adressons nos bien vifs compliments.

P.-O.-Midi

MM. Louis Delpeyroux et Henri Pradel, de Bio, sont nommés employés à la Cie du P.-O.-Midi.

M. Delpeyroux est affecté à Paris-Austerlitz et M. Pradel à Paris-Ivry.

LES FRAISICULTEURS

La Fédération des Syndicats des Fraisiculteurs du Lot tiendra sa réunion — assemblée générale annuelle — le dimanche 10 janvier 1937, à 14 heures, à la Maison de l'Agriculture.

Les Syndicats communaux sont invités à envoyer de nombreux délégués à cette réunion où seront traitées des questions importantes. — Le Président de la Fédération : L. FRAYSSE.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le vendredi 1^{er} janvier 1937 par la

Pharmacie ORLIAC

Place des Petites-Boucheries

M. ROBIN, Chirurgien-Dentiste, à Cahors, informe sa clientèle qu'il a ouvert, à Prayssac, un cabinet dentaire, place du Maréchal-Besières (côté de la Poste), où il se tiendra le mercredi et les jours de foire, toute la journée.

Denizot fut un colonel de l'armée coloniale qui avait vraiment l'air de revenir des Indes. Mlle Sompayrac fut un valet de chambre de grand style. Mlle Boyer fut un avocat sans cause mais un grand cœur et soucieux de ses devoirs de tuteur. Et Mlle Martinetti fut avec grâce ce que sont toutes les petites Sanas, c'est-à-dire une charmante jeune fille. Mlle Martinetti fut en outre entendre sa voix pure et cristalline dans un chant « Au lac de Côme ». Mlle Grisez nous récita ensuite un monologue composé par Mlle Brusori : « Le Roi des Métaphores ».

Puis, un énorme succès, longuement applaudi et bissé : « La Leçon de Sol-fège », où Mlle Coutenceau, en vieux professeur de chant épris de son art et vibrant avec la musique, fut hors de pair. Ses élèves, Mlle Martinetti, Sarti, Vidal, Cardé, Sompayrac, Kervella et Tremeaud, à l'air bien sage et bien appliqué de petites filles modèles, conquièrent toute la salle.

Après un court entr'acte, ce fut la 2^e partie. Mme Sanelian interpréta avec son charme habituel : « Sourires de Paris ».

Vint ensuite un numéro exceptionnel : « A la Caserne ». Scène militaire qui remporta un grand succès. MM. Vialas et Geniez furent, l'un un « juteux » dans la tradition, l'autre un caporal plein de mansuétude pour les quatre Bleus qu'étaient Mlle Kervella, Denizot, Foucher et Tremeaud.

La « Demande en Mariage », chantée par Mlle Coutenceau et Alie, fut un sketch exquis.

Et enfin, le clou de la soirée : « Fantaisie écossaise » où Mlle Denizot, « danseur mondain » de l'établissement, sut entraîner six gracieuses ballerines descendues tout droit de Glasgow, qui exécutèrent au milieu de jeux de lumière des rythmes pleins de grâce et de mesure.

Le piano fut magistralement tenu par Mlle Grisez. M. Vattier fut un régisseur excellent.

Des programmes très artistiques, exécutés par Mlle Preix furent distribués aux invités par de délicieuses quêteuses : Mlle Kervella, Foucher et Mme Delage.

Le Président monta ensuite sur la scène et remercia les charmantes artistes du spectacle unique qu'elles venaient de lui donner ; il leur redit sa joie d'être parmi elles et son désir d'y revenir le plus tôt possible.

A l'issue du spectacle, pour clore dignement cette joyeuse fête, toutes les malades et tous les membres du personnel se réunirent en un Réveillon amical sous la présidence de Mme et M. Lamouroux et des personnalités déjà citées. De nombreuses chansons et monologues furent entendus.

En résumé, Fête de Noël mieux réussie que jamais, ayant apporté joies multiples et véritable réconfort aux 250 pensionnaires et qui laissera à tous ceux qui y ont assisté un inoubliable et enchanteur souvenir.

Au total, magnifique journée de plus à l'actif de cette œuvre, si digne d'éloges, de lutte antituberculeuse et d'assistance sociale qu'est le Sanatorium féminin des P.T.T. de Montfaucon.

Le Président et les dirigeants de la Mutualité Postale qui, par leur dévouement généreux, par leur désintéressement absolu et leur idéal si fraternel et si humanitaire, ont créé et développé cette œuvre, peuvent être fiers des résultats obtenus.

Grâce aux nouvelles et importantes améliorations qui seront sous très peu réalisées (avec l'approbation et l'appui du Ministère de la Santé Publique), le Sanatorium des P.T.T. de Montfaucon sera considéré comme des meilleurs de France.

Une centenaire

La commune de Cuzance a célébré dimanche le centenaire de Mme veuve Jeanné Charzacc, née Barre, du hameau de Vioirs, née à Cuzance le 27 décembre 1836.

Dans la matinée, la centenaire a assisté à la messe et à midi, elle a pris place au banquet qui a eu lieu dans la salle des écoles et auquel assistaient une centaine de convives.

Le banquet a été présidé par MM. Malvy (fils), conseiller général ; Domange, sous-préfet de Gourdon ; le Maire et les conseillers de la commune de Cuzance.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Malvy et Domange et la centenaire, au dessert, fit entendre une vieille chanson de son jeune âge. La célébration de ce centenaire fut une belle journée de fête pour la commune de Cuzance.

GREFFONS POUR POMMIERS ET POIRIERS

De la Direction des services agricoles :

Le Comité national de Réorganisation du Verger français continuera en 1937 l'œuvre entreprise pour le surgreffage des vieux arbres en fournissant gratuitement des greffons de pommiers et de poiriers, des variétés ci-dessous :

Pommiers : Reine des reinettes ; Reinette du Canada ; Belle de Boskoop ; Reinette de Caux ; Reinette Baumann ; De Jaune (R. du Mans), Rambour d'Hiver.

Poiriers (Par ordre de maturité) : Beurré Giffard ; Docteur Jules Guyot ; Bon Chrétien William ; Triomphe de Vienne ; Beurré Hardy ; Louis Bonne d'Avanches ; Duchesse d'Angoulême ; Doyné du Comice, Beurré Clairgave ; Passe-Crassane ; Bergamotte-Esperon.

Les demandes de greffons doivent parvenir à M. le Directeur des Services agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors avant le 20 janvier 1937.

Elles doivent indiquer l'adresse du demandeur, la gare desservant la commune par Grande Vitesse, les variétés demandées, le nombre d'arbres à greffer pour chaque variété.

Les intéressés recevront en temps utile, les greffons et une notice sur la pratique du surgreffage des vieux arbres.

Entre voisins

Mme Marie Delcamp, 71 ans, cultivatrice à Pech-Calvet (commune de Cazals) a porté plainte contre son voisin, Jean Delcamp, 68 ans.

Celui-ci, au cours d'une altercation, l'aurait frappée d'un coup de bâton sur le bras gauche ; en outre, la femme de Delcamp lui aurait jeté des pierres.

M. le docteur Blanchet a examiné Mme Marie Delcamp et lui a prescrit 30 jours de repos. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Une villa incendiée

Dans la nuit de mardi, un violent incendie a éclaté dans la villa « Mona Lisa », ancienne villa « Barrière », appartenant à M. Acheriteguy, domicilié à Paris, rue de Vaugirard.

La villa située route de Sarlat, à 2 kilomètres de Souillac, a été complètement détruite. On estime que les dégâts s'élèvent à plus d'un million. Ils sont couverts par une assurance. On ignore les causes du sinistre.

Mouvement de la population

L'Officiel publie le mouvement de la population en France. Voici pour le Lot, les renseignements suivants :

En 1931, le Lot comptait 166.637 habitants. En 1936, il n'en compte plus que 162.572, soit 4.065 de moins. En 1836, le Lot comptait 271.514 habitants.

La ville de Cahors compte 13.269 habitants.

Le chiffre de la population étrangère dans le département du Lot en 1896 était de 175 habitants ; en 1936, il est de 3.931.

Le dénombrement de la population dans le Lot, en 1936, s'établit ainsi : Français : 158.641 ; Etranger, 3.931.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 14 au 19 décembre 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 1 homme.

En extra : néant.

Demands d'emplois non satisfaites : 13 hommes, 6 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 12 hommes, 3 femmes. »

EDEN

JEUDI et VENDREDI (à 20 heures 45)
VENDREDI (matinée à 14 heures 45)

La Mariée du Régiment
superbe vaudeville
AVEC
Lyné CLEVERIS et LARQUEY
et un complément de choix

L'Enfant de la Jungle

Samedi changement de programme
Le meilleur film de
Stan LAUREL et HARDY
Bons pour le service

Marie des Angloises
tiré du roman de Marcel Prévost
(de l'Académie Française)

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Étaient présents : MM. de Monzie, docteur Calvet, Gayet, Fraysse, Salanié, Rollés, Heilles, Triadou, Marmiesse, docteur Mendailles, Vidailac, Nicolai, Sindou, Teil, Dughil, Lafage, Marcouly, Paubert.

Avis favorable est donné à une demande de sursis d'incorporation en faveur du jeune Maurice Alazard.

Des demandes d'allocations militaires reçoivent un avis favorable.

Les classificateurs chargés de la révision des propriétés non bâties sont maintenus.

MM. Roux, Paubert, Marmiesse sont désignés comme délégués pour l'établissement des listes électorales.

M. Caminade est désigné comme délégué du Conseil municipal à la Chambre d'Agriculture.

L'autorisation de traiter par voie d'économie (ville et lycée de jeunes filles, internat) est accordée.

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne est maintenu.

Les vœux verbaux pour 1937 sont approuvés.

Le Conseil approuve l'acceptation d'un legs fait en faveur de l'Hôpital-Hospice par M. Célaric, de Valrouffé.

Le Conseil approuve une décision modificative n° 2 au budget supplémentaire de 1936, ainsi qu'un virement de crédit par le lycée de jeunes filles.

L'état des sommes portées en non-valeurs (630 fr. 53) du budget du lycée des jeunes filles, est approuvé.

Renvoyé à la Commission une demande d'indemnité pour 2 heures de chant au Cours complémentaire.

Le Conseil approuve le renouvellement pour 1937 des secours accordés à d'anciens serviteurs de la ville.

Une demande de bourse à l'École de peinture Lieber, de Melun, en faveur du jeune Delfosse reçoit un avis favorable.

M. Marmiesse demande au Conseil d'approuver le budget primitif du bureau de bienfaisance de 1937 ; le budget de l'École primaire supérieure de 1937 ; le budget primitif du lycée de jeunes filles de 1937. Approuvé.

M. Sindou donne communication du budget de la ville en 1937.

C'est au milieu de l'attention soutenue de l'assemblée et des assistants que M. Sindou développe son rapport si net et si complet sur l'état financier de la ville Cahors. Il rappelle les budgets anciens et indique les charges auxquelles la ville devra faire face.

À la fin de son exposé, M. Sindou reçoit les félicitations de ses collègues qui applaudissent chaleureusement.

Nous publions, dans un prochain numéro, une analyse du remarquable rapport de M. Sindou.

M. Sindou fait connaître ensuite les chapitres du budget qui s'établissent ainsi : Recettes ordinaires... 290.718 fr. 16

Recettes extraordinaires... 290.718 fr. 16

Total... 581.436 fr. 32

Dépenses ordinaires... 2.978.138 fr. 16

Dépenses extraordinaires... 290.718 fr. 16

Total... 3.268.856 fr. 32

Le nombre des centimes est fixé pour 1937 à 44,77.

M. le Maire met aux voix l'ensemble du budget. Il est voté par 18 voix. M. le docteur Mendaille vote contre.

Au cours de la discussion du budget, le Conseil s'est occupé de la question de la canalisation d'eau potable à Béguet et au Peyrat. Un crédit plus important sera affecté à ces travaux qui sont nécessaires ainsi que l'ont indiqué MM. Salanié, Caminade, de Monzie, Fraysse, Calvet.

Une Commission sera chargée d'étudier le projet relatif à la création du Stade des Sports à Cabessut.

La question relative à l'organisation d'un concours musical en 1937 est envisagée. Un crédit sera voté.

M. Paubert donne communication du rapport relatif à la liquidation de pension de Mme Heilles, veuve d'un employé de la Mairie. La pension est fixée à 5.363 fr.

Le Conseil adopte le relèvement du tarif des inhumations payantes.

M. Lafage proteste contre les ouvriers qui, en congé payé, travaillent chez des particuliers et même chez des entrepreneurs. Il demande que leur salaire soit versé à la Caisse de chômage.

M. Marmiesse propose la motion suivante : « Le Conseil municipal de Cahors émet le vœu que par les soins de M. le Préfet du Lot et de toutes façons efficaces soit rappelé aux intéressés le caractère départemental des ententes intervenues en vue de contrats collectifs, notamment pour les industries du bâtiment et cela en vue d'éviter que la classe ouvrière soit agitée en vain pour obtenir ici ou là des salaires minima inférieurs à ceux assurés par les contrats de Cahors ; rappelle que l'intérêt des ouvriers et des patrons de Cahors est engagé dans cette départementalisation des contrats collectifs. »

M. Lafage indique que M. Bourthoumieux, élu conseiller municipal, est privé de son mandat.

M. Lafage demande que M. Bourthoumieux reprenne sa place au Conseil municipal et pour cela, il faudrait que M. de Monzie donne sa démission de conseiller, ce qui permettrait de procéder à deux élections municipales.

M. de Monzie déclare : « Je réfléchirai. » On rit et la séance publique est levée. Le Conseil se réunit en commission. Il est 11 h. 1/2.

BONNE ANNÉE

Adieu à l'année qui s'en va, l'année 1937, en souhaitant l'échange des vœux, voire des embrassades, et en répétant, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on échange les vœux, voire des embrassades, et on répète, bien fort durant toute la journée, ce que, très incrédulement, nous vous disons, à vos tous chers lecteurs : « Bonne Année ! »

Un dernier regard sur l'année disparait et salons 1937. De janvier, selon l'ancienne tradition, on

POUR LES AGRICULTEURS VICTIMES DES CALAMITÉS

Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre que M. René Besse, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture.

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur les agriculteurs de l'arrondissement de Cahors (Lot), victimes de calamités agricoles en 1935, et vous m'avez demandé quel est le montant total des allocations attribuées à ces agriculteurs.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'examen des dossiers des intéressés est achevé et qu'il a été alloué pour 102 communes de l'arrondissement de Cahors, une somme globale de 923.660 fr. à répartir entre 3.699 bénéficiaires. L'ordonnement des allocations attribuées interviendra à la fin du présent exercice.

« Je suis heureux de vous en faire part. Veuillez agréer, etc. — Le Ministre de l'Agriculture, Signé : MONNET. »

PRODUCTION DU LAIT

On nous communique :

Certains producteurs, ayant largement apprécié les conseils donnés dernièrement par les Services agricoles au sujet de l'amélioration à apporter à la production du lait se sont mis immédiatement à l'œuvre pour assurer à la clientèle cadurcienne le maximum de garanties possibles au point de vue de l'hygiène du lait.

Ces mêmes producteurs, malgré les frais supplémentaires qui leur sont imposés par ces perfectionnements, mais dans le seul but d'être agréables à leur clientèle et pour se conformer également aux désirs des services publics, se sont imposés de maintenir le prix de 1 fr. 40 le litre à domicile qui avait été antérieurement fixé, à dater du 1^{er} janvier. Ce prix ne sera porté à 1 fr. 50 qu'au 15 janvier prochain.

Mais désormais ce prix sera, en somme, une garantie pour les consommateurs soucieux de la santé de leurs bêtes ou de leurs malades.

Magistrature

M. Raynal ancien substitut du procureur de la République, nommé tout récemment procureur de la République à Redon, est nommé, sur sa demande, en la même qualité à Sarlat.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marinette Pouzergues, fille de M. et Mme Pouzergues, propriétaires rue Anatole-France, avec M. René Girard, contrôleur des Domaines au Maroc.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret, la mort de M. Ernest Manau, décédé à Moissac, à l'âge de 64 ans.

M. Ernest Manau avait été pendant plusieurs années, employé dans les bureaux de l'imprimerie du « Journal du Lot ». Il avait quitté Cahors pour aller résider à Moissac où il était originaire et où habitait sa famille.

M. Manau était très estimé à Cahors et ne comptait que des amis à l'imprimerie du « Journal du Lot ».

Nous adressons à la famille du regretté disparu nos bien vives et sincères condoléances.

Caisse d'Épargne

La Caisse d'Épargne de Cahors informe le public, que le 2 janvier, étant jour férié, ses bureaux seront fermés comme tous ceux des Établissements de la ville.

Elle rappelle qu'à partir du lundi 4 janvier, elle ouvrira tous les jours, les dimanches et jours fériés exceptés, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

En outre, la Caisse d'Épargne fait connaître qu'elle servira, aux déposants, en 1937, un intérêt de 3 fr. 25 0/0.

Accident

M. Louis Malique, travaillant pour le compte du service vicinal, s'est blessé à la jambe droite au cours de son travail.

M. le docteur Calvet lui a prescrit 12 jours de repos.

Vol d'une brouette

Lundi, M. Eugène Alix, demeurant rue St-Ursice, se rendit à sa vigne située à Lamothe, et constata qu'une brouette et une pailasse avaient disparu. Il a porté plainte à la police qui a ouvert une enquête.

Vol d'un vélo

M. Laborie, de Linac, avait laissé son vélo devant la porte du café où il était entré avec des amis.

Lorsqu'il sortit du café, il ne trouva plus son vélo. Plainte a été portée.

Les Sports

Match de rugby

Vendredi 1^{er} janvier, au Stade Lucien-Desprats, Union Sportive Montluçonnaise contre Aviron Cadurcien.

Composition de l'équipe de l'U.S.M. : 1^{er} ligne : Ringuet, Canton, Descloux ; 2^e ligne : Morlon, Goujon ; 3^e ligne : Bertel, Lecwinski, Bourchaux ; demis : melle, Piganiol, ouverture, Chanudet ; trois-quarts : Dechambre, Fretet, international (capitaine), Méritet, Mathonnère ; arrière : Tronche ; remplaçants : Bardonnat, Lachaume.

Coup d'envoi : 14 heures 30.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Révision des listes électorales. — La révision des listes électorales va avoir lieu dans toutes les communes. Les électeurs de la commune de Castelnau-Montratrier doivent s'assurer s'ils sont réellement inscrits sur l'une des trois listes électorales de la commune.

Ils ont le droit de demander leur inscription ou leur radiation jusqu'au 4 février prochain inclus.

Grand bal du R.S.C. — Le Réveil Sportif de Castelnau organise, à l'occasion des fêtes du nouvel an, un grand bal, qui aura lieu vendredi soir, 1^{er} janvier, dans la grande et belle salle de danse du café A. Cruzel.

Le Comité d'organisation s'est assuré le concours de l'excellent orchestre « le Jazz Castelnauçais » qui entraînera sportifs et danseurs dans une atmosphère de gaieté et de saine camaraderie.

Toute notre charmante jeunesse assistera certainement à cette délicieuse soirée pour bien se divertir, dès le début de l'année nouvelle.

Danses et danseurs recevront du Comité le plus gracieux accueil.

Catus

Bonification pour emprunt. — M. René Besse, vient de faire parvenir à M. le Docteur Soulié, maire de Catus, la lettre suivante qui lui a été adressée par M. le Président de la « Caisse de Crédit aux Départements et aux Communes » :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de bonification formée par la commune de Catus (Lot) pour un emprunt de 110.000 francs contracté en vue de la modernisation de l'abattoir.

« J'ai l'honneur de vous informer que le conseil d'administration a statué sur la demande dont il s'agit. Il a décidé d'attribuer une bonification qui met à la charge de la Caisse de Crédit une somme de 2.862 fr. par an. — Veuillez agréer... etc. »

St-Denis-Catus

Voire. — La prochaine foire aura lieu aujourd'hui, vendredi 1^{er} janvier 1937. On sait que la foire de janvier se tient le 1^{er}, tandis que celles des autres mois ont lieu le 2.

Exemple à suivre. — M. Francoual Alain, retraité des P.T.T., a fait un don de 100 fr. pour achat de livres destinés à la bibliothèque scolaire. — Nos félicitations au généreux donateur.

Les Junies

Sociétés de chasse et de pêche. — L'assemblée générale de la Société de chasse et de pêche aura lieu samedi 2 janvier 1937, vers 9 h., à la mairie des Junies.

Ordre du jour : Détermination de la nouvelle réserve ; Gibier de repeuplement ; Renouvellement du bureau ; Questions diverses.

Cabrerets

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Vinel, décédée à l'âge de 90 ans. Ses obsèques ont été célébrées dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné à la famille de vives sympathies. Nous adressons à son fils, M. Léopold Vinel, conseiller municipal de Cabrerets, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Calvignac

Nécrologie. — Cette fin d'année 1936 a vu encore la fatalité s'abattre sur notre gentil petit Calvignac. Mercredi matin on lui eut les obsèques de deux de ses habitants : M. Flaujac Philippe, du bourg, et Mlle Elise Peyre, du Champ de la Rive, âgée de 89 ans.

Nous adressons à ces familles en deuil l'expression de nos condoléances sincères en même temps que nous formulons des vœux pour que l'année qui commence leur apporte beaucoup de réconfort et soit envers tous meilleurs et plus douce.

Duravel

Série d'accidents. — M. Edmond Serres, industriel, route de la Ginesse, s'est pris le majeur de la main droite à la scie mécanique et a eu la première phalange coupée. Les soins nécessaires lui ayant été aussitôt donnés, nous espérons que la guérison sera vite complète.

Mlle Madeleine Pouch, a eu le thorax contusionné par le timon de la charrette à bœufs qu'elle attelait dans la propriété de M. Rougié Valentin, où la blessée est domestique.

Mme Périé, mère, du Tronquet, s'est foulée une cheville ; la foulure a été aussitôt réduite.

Auto contre moto. — Dimanche, vers 11 h. 30, une auto conduite par M. Loubières, instituteur en retraite à Mauroux, qui se rendait à Touzac, s'est rencontrée au contour de la place de la Mairie et de la boucherie Bréna, avec une moto montée par deux jeunes gens, venant de la direction de Fumel, se dirigeant sur Puy-l'Évêque, ces deux véhicules étant un peu gênés par une autre auto en stationnement.

Dans le choc, la moto a été projetée vers la route de Montcabrier, en bordure du trottoir de la mairie et l'un des occupants a eu la jambe brisée. Les premiers soins lui ayant été donnés sur place par M. le Dr Delbreil, le blessé fut transporté à l'hôpital de Cahors.

Les constatations et enquête d'usage ont été faites par la gendarmerie de Puy-l'Évêque appelée.

Décès. — Dimanche, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Lafon, de Cantelause, en cette commune, décédée des suites d'une longue maladie. La défunte n'était âgée de 60 ans ; elle a été inhumée dans le caveau de famille.

A M. et Mme Lafon Ruben, ses fils et belle-fille ; à M. et M. Daraqüés, conseiller municipal de Duravel, ses filles et gendre, nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

Vire

Justice de paix. — Nous apprenons avec un vif plaisir que par décret du 22 décembre, notre ami M. Alfred Gippoulet, premier adjoint au maire de Puy-l'Évêque, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être nommé suppléant du juge de paix de notre canton.

A cet enfant de Vire nous adressons toutes nos cordiales félicitations. — D.

Enseignement primaire. — Par décision de M. Larmignat, inspecteur d'Académie du département de l'Aisne, notre jeune compatriote Mlle Irène Rouquié, pourvue du brevet supérieur, vient d'être nommée institutrice intérimaire à La Ferté-Chévris, canton de Ribémont, arrondissement de St-Quentin.

Toutes nos sincères félicitations. — D.

Bergant

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Conquet viennent d'hériter d'une mignonne fillette qui a été prénommée Henriette-Marguerite.

Nous complimentons au papa et nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

LE DIABÈTE

disparait en 15 jours.
Guérison radicale, sans régime sévère, par le **THE DES PAMPAS**. Cahors : Phie Orliac et Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Bagnac

Naissance. — M. et Mme Laborie, négociants viennent d'être les heureux parents d'une mignonne fillette qui a été prénommée Annette. C'est leur deuxième enfant.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé.

Cornac

Mort du maire. — Vendredi soir est décédé M. Cournot, maire de Cornac. Il était âgé de 65 ans. Ses obsèques ont été célébrées dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance. Toute la population a suivi le cortège du regretté disparu, au cimetière où des discours ont été prononcés par MM. Sirieys, adjoint au maire de Cornac ; Bastié, conseiller général de Saint-Céré.

Nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Gréalou

Hyménée. — Samedi a été célébré le mariage de M. Rouquié, instituteur à Gréalou, avec Mlle Fabre, institutrice.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Laval-de-Cère

Enseignement. — M. le Ministre de l'Éducation nationale vient de créer une sixième classe à notre groupe scolaire. Mlle Cardalliaquet, institutrice stagiaire, occupera ce poste, dès le 4 janvier prochain. — Nos meilleurs souhaits de bienvenue à cette maîtresse.

Décès. — C'est avec une très vive émotion que Laval-de-Cère a appris, mardi matin, le brusque décès de M. Albert Besse, comptable aux usines de la Société Hydro-Électrique de la Cère. Il n'était âgé que de 50 ans. Souffrant, il avait été transporté la semaine dernière à l'hôpital de Cahors pour une intervention chirurgicale. Brusquement, son état s'est aggravé et, lundi soir, entouré de quelques-uns des siens, il a rendu le dernier soupir. M. Albert Besse était Ancien Combattant.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi après-midi. À sa famille si cruellement éprouvée, nous présentons nos très sincères condoléances.

Thémines

Bureau de Bienfaisance. — Les membres du Bureau de Bienfaisance se sont réunis dimanche 27 à la mairie, sous la présidence de M. le Maire. — Ordre du jour : Assistance médicale gratuite ; assistance aux vieillards. Toutes les demandes adressées ont reçu satisfaction.

Latronquière

Naissance. — Mme et M. Lherm, du Pied'oe, en cette commune, viennent d'hériter d'un superbe garçon, leur quatrième enfant. Vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Concours pour l'emploi d'ajusteur-mécanicien au P.-O. — A ce concours qui vient d'avoir lieu tout récemment, notre jeune compatriote, André Roussille, s'est classé en très bon rang avec une moyenne de 14 sur 20. Félicitations.

Un bon coup de fusil. — Des chasseurs du Seron ont abattu dimanche un renard de belle taille qui s'amusa à faire la nique aux chiens courants.

Victime d'un cambriolage, elle s'aille et meurt. — Une excellente mère de famille, Mme Bouscaré, née Maria Rougié qui est originaire de notre localité, fut victime à Paris, où elle habite, d'un vol audacieux. Pendant une courte absence des cambrioleurs pénétrèrent dans son logement et firent main-basse sur une somme assez rondelette et sur une chaîne en or et divers objets. Cette perte sensible aggrava son mauvais état de santé. Elle s'alla pour ne plus se relever.

Arrondissement de Gourdon

Anglars-Nozac

Nécrologie. — M. Jean Betouille, ancien conseiller municipal de notre commune, est décédé samedi, après une longue maladie.

M. Betouille, pensionné de guerre, ne comptait dans notre commune que des sympathies.

Nous prions Mme Betouille, ses enfants, la famille de trouver, ici, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Gramat

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre compatriote M. Fernand Aussel, avec Mlle Irma Bouzou, de Mayrinac-le-Francais.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Souillac

Foire. — Le marché du jour de Noël, n'ayant pas eu lieu, cela fait que celui du lundi 28 décembre a été assez important. Voici les cours pratiqués :

Poules, canards, 3 fr. 50 ; poulets de grains, 4 fr. ; dindes, 5 fr. ; pintades, 5 fr. 30 ; lapins, 2 fr. 25, le tout le demi-kilo ; œufs, en petite quantité, 6 fr. la douzaine ; pigeons communs, 8 fr. ; grosses espèces, 12 francs, le couple.

Pommes à couteau, 2 fr. 50 ; poires, 4 fr.

Foies d'oies, 22 à 25 fr. ; de canards, 18 à 20 fr., le demi-kilo.

Lièvres, 5,25, le demi-kilo ; lapins, 8 à 10 fr. ; tourdes, grives, 4,50 à 5 francs.

Après la mort d'une archimillionnaire de Londres. — Malgré de nombreuses recherches, il a été, jusqu'à présent, impossible de retrouver la trace du testament de Lady Houston, la femme la plus riche du monde, décédée, hier.

On n'est pas encore fixé sur l'emploi qui devra être fait de son énorme fortune de 5 millions de livres sterling.

Accident d'aviation. — Un avion venant d'Irak, à bord duquel se trouvaient deux ingénieurs, s'est écrasé au sol, près de Nazareth. Les passagers ont été tués sur le coup.

La Comédie Française. — De Paris. — La délibération du Grand Comité Fin d'année a commencé, hier matin, à la Comédie-Française. Bien que le secret ait gardé sur ses délibérations qui ne seront connues que ce soir, on croit savoir que bon nombre de Sociétaires seraient mis à la retraite et que plusieurs autres seraient nommés.

La santé du Pape. — De Rome. — Ce matin, des bruits les plus pessimistes ont recommencé à courir sur l'état de santé du pape qui a passé une mauvaise nuit. Le cœur de l'illustre pontife a subi un arrêt de quelques minutes. Le malade s'affaiblit de minute en minute.

AVIS MORTUAIRE
Madame Veuve Alexandre LAGASPIE ; Les familles LAGASPIE, SOURDES et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de
Monsieur Alexandre LAGASPIE
Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale en retraite
Officier de la Légion d'Honneur
survenu le 30 décembre 1936, à l'âge de 75 ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 1^{er} janvier à 10 heures en la Paroisse St-Barthélémy.
On se réunira sur le Parvis de l'Eglise. L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille à Catus (Lot).

OFFRIR des FLEURS ?...
OUI
mais de chez
Julien THERON
car vous aurez en même temps la qualité super et une présentation impeccable
Téléphone 248

OFFREZ-VOUS UN RÉCEPTEUR GRAMMONT
TOUJOURS LA NOTE JUSTE
QUELS QUE SOIENT VOS DESIRS IL EXISTE DANS LA SÉRIE DES RÉCEPTEURS GRAMMONT
1937
UN MODÈLE QUI VOUS CONVIENTRA - NE VOUS DÉCIDEZ PAS SANS FAIRE UN ESSAI
DÉPOSITAIRE
LASBOUYGUES,
87, Bd Gambetta, Cahors.

OFFREZ DES FLEURS
Les plus belles, les mieux présentées se trouvent à la
Maison TARDIEU
4, rue Wilson. — Téléphone 196
Grand choix d'azalées, cyclamens jacinthes, tulipes, etc...
VENTE DIRECTE
ON DEMANDE
des ouvrières
pour le classement des chiffons
Se présenter chez FRAYSSINET
Place St-Ursice, CAHORS

Ménage avec jeune enfant cherche
bonne, 30 à 40 ans
Références exigées
S'adresser au Bureau du Journal

Cinéma parlant

L'Ecran Familial du Sud-Ouest donnera le samedi 2 janvier, à 20 h. 30, et le dimanche, en matinée, à 16 heures et en soirée, son beau programme avec **LA VIERGE DU ROCHER** ou le **drame de Lourdes**. En complément : **Le Tour de France cycliste 36 en entier ; le Pèlerinage des Anciens Combattants à Lourdes**. Actualités et un comique.
Prix des places : 5 fr. ; enfants : 2 fr.
Salle Alain de Solminihac

UN BEAU CADEAU
Pour vos TRENNES



... OFFREZ-VOUS UN RÉCEPTEUR GRAMMONT
TOUJOURS LA NOTE JUSTE
QUELS QUE SOIENT VOS DESIRS IL EXISTE DANS LA SÉRIE DES RÉCEPTEURS GRAMMONT
1937
UN MODÈLE QUI VOUS CONVIENTRA - NE VOUS DÉCIDEZ PAS SANS FAIRE UN ESSAI
DÉPOSITAIRE
LASBOUYGUES,
87, Bd Gambetta, Cahors.

C'est un médicament
Certes, le Quinotone est d'un goût délicieux et constitue un remarquable stimulant de l'appétit, mais elle est avant tout un médicament reconstituant, contenant toutes les substances nécessaires pour remettre en état un organisme affaibli, pour fortifier le sang et les nerfs. C'est la Quinotone qu'il faut employer pour faire du vin fortifiant, à l'exclusion des extraits simplement apéritifs qui sont sans valeur thérapeutique. La Quinotone coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

OFFREZ DES FLEURS
Les plus belles, les mieux présentées se trouvent à la
Maison TARDIEU
4, rue Wilson. — Téléphone 196
Grand choix d'azalées, cyclamens jacinthes, tulipes, etc...
VENTE DIRECTE
ON DEMANDE
des ouvrières
pour le classement des chiffons
Se présenter chez FRAYSSINET
Place St-Ursice, CAHORS

Ménage avec jeune enfant cherche
bonne, 30 à 40 ans
Références exigées
S'adresser au Bureau du Journal

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— Jane Elster ? Croston ? cria le châtelain bouleversé.

— Jane Elster de Croston, répéta le policier, avait un fils à elle — celui qui a été assassiné chez vous — l'autre celui que vous croyez son fils : Verner Elster est en réalité le fils de Miss Chatertis.

— Vous mentez ? Je refuse d'ajouter foi à un pareil tissu d'horreurs.

— Permettez-moi de continuer... dans votre intérêt, Lord Damers, car vous avez intérêt à comprendre si vous voulez défendre votre belle-sœur.

Ce Robert Elster avait je ne sais comment découvert le secret de la naissance de celui qui passait pour son frère. Il y vit une source de profit et commença une sorte de chantage... Mais au lieu de voir Miss Chatertis...

Ici le policier s'arrêta, ému malgré lui, bien qu'il fût cuirassé contre l'émotion au moment de porter le coup fatal à l'honnête homme qui était devant lui.

— Au lieu de voir Miss Chatertis,

répéta le châtelain, se contenant à peine...

— C'est Lady Damers qu'il vit, lança Dupré en détournant les yeux. Karl Damers était devenu livide et s'avançait vers le policier le meurtre dans les yeux.

— Le nom de Lady Damers ne doit pas être prononcé à propos d'une affaire qui ne la concerne en rien.

— Malheureusement si... et je dois, il faut absolument que je lui parle à elle-même. Dieu veuille que je puisse arranger les choses en taisant son nom, c'est mon plus cher désir, croyez-le.

— Mais enfin sur quelles bases avez-vous imaginé cette odieuse calomnie ?

— Sur celle-ci : Lady Damers était dans le taillis où elle avait accepté un rendez-vous avec la victime au moment où il a été tué.

— C'est faux !

— C'est vrai. Soyez patient, Lord Damers, et, par pitié pour elle, écoutez-moi.

La présence de Lady Damers à ce rendez-vous ne peut être contestée. Ce Robert l'a-t-il irritée ? L'a-t-il insultée ? L'a-t-il provoqué de quelque façon ? Nous ne pourrions le savoir que d'elle-même... mais ce qui paraît certain, c'est qu'elle l'a tué.

Déjà le mari de Florence s'était jeté sur le policier et le tenait à la gorge.

Le sergent eut peine à lui faire desserrer sa farouche étreinte.

— Voulez-vous, vous aussi devenir meurtrier dit le grave garçon.

Et ce mot fit reculer le malheureux qui s'effondra dans un fauteuil.

— Je vous pardonne, dit le policier reprenant le souffle, parce que mes dernières paroles seront encore plus terribles pour vous.

J'ai des preuves de ce que je viens de vous dire.

— Montrez-les !

Déjà Dupré avait sorti le bracelet de Florence.

— Ce bijou a été trouvé sur le lieu du crime et il porte encore des taches du sang.

Karl se souvint du bracelet si brillant sur le joli bras qu'il avait baisé avec tendresse quelques minutes avant le crime... et il se souvint aussi de la terrible obsession qui faisait à Florence froter ses mains sans relâche pour en ôter d'invisibles souillures.

Et cependant... le pur et fier visage se dressa devant lui, plaçant l'innocence de Florence contre toute évidence.

— N'avez-vous pas d'autres preuves ? demanda-t-il ? Je ne nie pas que Lady Damers portait ce bracelet, mais un voleur peut l'avoir pris ?... un assassin peut l'avoir, à dessein, porté sur le lieu du crime ?

— Il y a cela aussi, dit l'implacable justicier se retournant pour prendre le paquet qu'il avait déposé sur une chaise en entrant. C'était la robe de

satin gris perle sur lequel avait jailli le sang de Robert Elster.

La preuve était écrasante et cependant le mari de Florence n'était pas convaincu.

— Pour vous qui ne connaissez pas Lady Damers, je comprends que ces preuves vous suffisent, mais à moi, qui la connais, elles ne suffisent pas.

Toute la foi chevaleresque du gentilhomme, du mari amoureux, se levait en lui pour protester et défendre sa femme. Dupré eut un geste de pitié en exhibant sa dernière preuve, le chiffon de papier arraché à la main crispée du mort et où on pouvait lire encore les deux mots terribles : « Le secret de Lady Damers ».

— Même si elle avait un secret, je suis sûr que ce secret n'avait rien de honteux. Si vous la connaissiez, vous penseriez comme moi.

El voyant que les deux hommes paraissaient désolés d'accomplir leur mission, il demanda :

— Voulez-vous m'accorder une faveur, la plus grande qui puisse m'être faite en ces circonstances ? Laissez-moi seul une demi-heure.

J'ai besoin de me ressaisir, de penser à toutes ces horribles choses que vous m'avez dites... Je vous demanderai ensuite ce que vous avez décidé de faire et ne tenterai rien pour entraver votre tâche...

Sans un mot inutile, les deux hommes se dirigèrent vers la porte qu'ils refermèrent derrière eux.

— De ma vie je n'ai accompli une mission si pénible, convint Dupré.

— Si on se trompe pourtant, dit le sergent, repris de doute.

Lentement Karl disciplina sa pensée, réunis les arguments qui venaient de lui être présentés, les rapprochant de la maladie de Florence, de ses cauchemars et soudain une idée domina les autres :

« Le secret de Lady Damers » ! Sa femme en qui il avait absolue confiance avait un secret ! Quel secret ?

Il revit toute leur vie depuis près de vingt ans de mariage et n'y put trouver une minute qui pût être rapprochée à sa franchise et à sa loyauté.

D'autre part, elle l'aimait. De cela il était sûr, elle n'avait de pensée que pour lui et ses enfants... De plus loin qu'il se rappelait, il était forcé d'admettre que jamais ils ne s'étaient séparés plus d'une journée. Alors ?...

Pouvait-il penser qu'il s'agissait d'un événement qui se serait passé avant son mariage ?...

Mais cette supposition aussi était bien invraisemblable. Elle n'avait pas encore vingt ans quand il l'avait épousée.

LVI
PIRE QUE LA MORT
Un coup discret frappé à la porte lui rappela les policiers,

— Puis-je vous poser une question, demanda-t-il.

Et sur une réponse affirmative :

— Quelles mesures immédiates comptez-vous prendre ?

— Le coroner en décidera... Vous n'ignorez pas qu'il est tenu, jour par jour au courant de ce qui se passe au pavillon de conciergerie.

— Naturellement.

— C'est du coroner seul que dépend l'ordre d'arrestation...

— Et alors ?

— Alors, s'il en décide ainsi, le sergent ici présent aura la pénible tâche d'arrêter Lady Damers.

— Ma femme ! Vous oseriez ?

— Tous les coupables sont égaux devant la loi.

— Je ne le conteste pas, et c'est juste en soi. Mais supposez que j'arrive à établir comme je le pourrai, j'en suis convaincu, l'innocence de ma femme ?

— J'en serais sincèrement heureux !

— Mais vous aurez mis quand même l'infamie sur son nom !

— Nous ne pouvons agir autrement.

— Même si j'engage ma parole d'honneur, qu'elle n'échappa pas à la justice si elle est coupable ?

— Et comme les deux hommes se taisaient,

(à suivre)

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical
Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

POUR 15 frs LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois
immédiatement remboursé
par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs
De plus vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boul. Saint-Germain, Paris

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

VOULEZ-VOUS RECEVOIR GRATUITEMENT

L'Empreinte du Dieu, de Maxence Van der Meersch, Prix Goncourt 1936 ou : Sany, de Louise Hervieu, Prix Fémina 1936 ?

Souscrivez à la Revue Hebdomadaire, la plus actuelle, la moins chère des grandes revues françaises. Un abonnement d'un an, payable en quatre termes : 20 francs à la souscription et trois versements trimestriels de 25 francs.

Le volume offert en prime de bienvenue remboursant le premier versement.

Demandez un spécimen et la liste des primes de Librairie, à la Revue Hebdomadaire (Librairie Plon), 8, rue Garancière, Paris, 6^e.

LA FEMME CHEZ ELLE

1^{er} et 15 de chaque mois

A l'occasion du Nouvel An, « La Femme chez elle » offre aux lectrices du

Journal du Lot, les quatre premiers numéros à paraître en 1937 accompagnés à titre de cadeau d'un ouvrage dessiné avec fournitures : Un joli napperon : « Les Vieilles Chansons Françaises » (Broderie de couleur), d'une valeur de 5 francs.

Le service des quatre numéros de « La Femme chez elle » et le Napperon seront envoyés contre 15 timbres de 0 fr. 50.

BON-PRIME

à retourner aux Publications Françaises Tedesco, 39, boulevard Raspail, Paris, 7^e.

Je désire recevoir les quatre premiers numéros à paraître en 1937, de la revue : « La Femme chez elle », à titre de lectrice du Journal du Lot.

Il me sera envoyé en prime supplémentaire, un Napperon dessiné avec fournitures.

Je joins pour cette commande 15 timbres de 0 fr. 50.

Nom :

Adresse :

Signature :

(Supplément aux Lectures pour Tous de janvier 1937)

LES LECTURES POUR TOUS

N'augmentent pas leur prix

Elles font mieux

Elles doublent leur sommaire



Essai 3 mois : 2 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

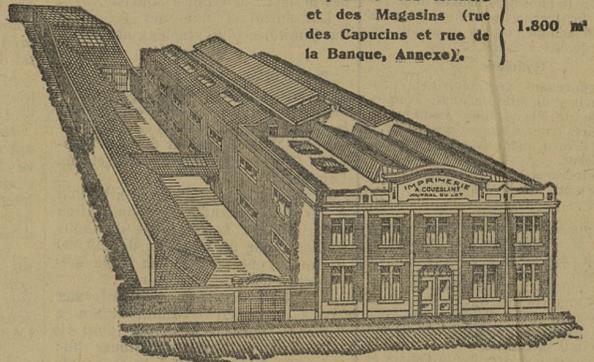
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINCTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) : 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | MIXTE | RAPIDE | EXP. | RAPIDE | EXP. | OMNIB. |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. |
| PARIS (Orsay) dép. | 10 | 15 | 19 | 55 | 20 | 25 | 22 | 5 |
| PARIS (Aust.) dép. | 10 | 15 | 19 | 55 | 20 | 25 | 22 | 5 |
| LIMOGES (arrivé) | 15 | 20 | 24 | 1 | 47 | 3 | 7 | 5 |
| LIMOGES (départ) | 15 | 20 | 24 | 1 | 47 | 3 | 7 | 5 |
| BRIVE (arrivé) | 17 | 22 | 26 | 1 | 52 | 3 | 12 | 5 |
| BRIVE (départ) | 17 | 22 | 26 | 1 | 52 | 3 | 12 | 5 |
| Gignac-Cressensac | 8 | 3 | 12 | 23 | 17 | 7 | 18 | 3 |
| SOULLAC (arrivé) | 8 | 3 | 12 | 23 | 17 | 7 | 18 | 3 |
| SOULLAC (départ) | 8 | 3 | 12 | 23 | 17 | 7 | 18 | 3 |
| CAZOULES | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| La Chap.-d-Mareuil | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| Lamothe-Fénélon | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| Nozac | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| GOURDON (arrivé) | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| GOURDON (départ) | 9 | 1 | 13 | 36 | 17 | 44 | 18 | 56 |
| Dégagnac | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| Thédirac-Peyrilles | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| Saint-Denis-Catus | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| Espère | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| CAHORS (arrivé) | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| CAHORS (départ) | 10 | 3 | 14 | 38 | 19 | 52 | — | — |
| Sept-Ponts | 12 | 2 | 16 | 7 | — | — | — | — |
| Cieureac | 12 | 2 | 16 | 7 | — | — | — | — |
| Lalbenque | 12 | 2 | 16 | 7 | — | — | — | — |
| Causade | 12 | 2 | 16 | 7 | — | — | — | — |
| MONTAUBAN arr. | 12 | 2 | 16 | 7 | — | — | — | — |
| TOULOUSE arr. | 16 | 35 | 20 | 45 | — | — | — | — |

De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. | EXP. | RAPIDE | OMNIB. | EXP. | EXP. | EXP. | RAPIDE |
|--------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. | 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d. |
| TOULOUSE... d. | 4 | 53 | 8 | 35 | 13 | 25 | 15 | 50 |
| MONTAUBAN... d. | 6 | 11 | 9 | 53 | 9 | 17 | 14 | 6 |
| Causade | 6 | 50 | 10 | 27 | 9 | 35 | 16 | 35 |
| Lalbenque | 7 | 26 | 11 | 5 | — | — | 17 | 16 |
| Cieureac | 7 | 34 | 11 | 13 | — | — | 17 | 16 |
| Sept-Ponts | 7 | 44 | 11 | 22 | — | — | 18 | 4 |
| CAHORS... arr. | 7 | 50 | 11 | 28 | 10 | 9 | 14 | 58 |
| Espère | 8 | 13 | — | — | — | — | 18 | 20 |
| St-Denis-Catus | 8 | 40 | — | — | — | — | 19 | 12 |
| Thédirac-Peyril | 8 | 53 | — | — | — | — | 19 | 17 |
| Dégagnac | 9 | 2 | — | — | — | — | 19 | 28 |
| Saint-Denis-Catus | 9 | 10 | — | — | — | — | 19 | 58 |
| GOURDON (1) d. | 9 | 23 | — | — | — | — | 20 | 6 |
| Nozac | 9 | 70 | — | — | — | — | 20 | 17 |
| Lamothe-Fénélon | 9 | 38 | — | — | — | — | 20 | 24 |
| La Chap.-de-Mar | 9 | 45 | — | — | — | — | 20 | 32 |
| CAZOULES | 9 | 51 | — | — | — | — | 20 | 38 |
| SOULLAC... dép. | 10 | 4 | — | — | — | — | 20 | 44 |
| Gignac-Cressensac | 10 | 32 | — | — | — | — | 20 | 55 |
| BRIVE... (a) d. | 10 | 57 | — | — | — | — | 21 | 21 |
| BRIVE... (d) d. | 11 | 50 | 16 | 33 | — | — | 21 | 46 |
| PARIS... (A.) arr. | 11 | 58 | 16 | 39 | — | — | 23 | 59 |
| PARIS... (O.) arr. | 18 | 52 | 23 | 23 | — | — | 6 | 43 |
| | 19 | 4 | 23 | 35 | — | — | 6 | 55 |

De Cahors à Libos

| | | | | | | | | |
|------------------|---|----|----|----|----|----|----|----|
| CAHORS | 6 | 29 | 15 | 20 | — | — | 18 | 56 |
| Mercuès | 6 | 43 | 15 | 34 | — | — | 19 | 10 |
| Douelle (Arrêt) | 6 | 47 | 15 | 38 | — | — | 19 | 14 |
| Parnac | 6 | 54 | 15 | 46 | — | — | 19 | 22 |
| Luzech | 7 | — | 15 | 52 | — | — | 19 | 28 |
| Castelfranc | 7 | 12 | 16 | 3 | — | — | 19 | 39 |
| Prayssac (Arrêt) | 7 | 16 | 16 | 7 | — | — | 19 | 43 |
| Puy-l'Évêque | 7 | 24 | 16 | 15 | 17 | 22 | 19 | 51 |
| Duravel | 7 | 31 | 16 | 22 | 17 | 33 | 19 | 58 |
| Soturac-Touzac | 7 | 38 | 16 | 29 | 17 | 44 | 20 | 5 |
| Fumel | 7 | 48 | 16 | 40 | 18 | 3 | 20 | 16 |
| LIBOS | 7 | 53 | 16 | 45 | 18 | 9 | 20 | 21 |

De Libos à Cahors

| | | | | | | | | |
|------------------|---|----|----|----|----|----|----|----|
| LIBOS... dép. | 6 | 34 | 9 | 24 | 13 | 24 | 18 | 14 |
| Fumel | 6 | 42 | 9 | 31 | 13 | 31 | 18 | 21 |
| Soturac-Touzac | 6 | 58 | 9 | 41 | 13 | 41 | 18 | 32 |
| Duravel | 7 | 9 | 9 | 48 | 13 | 48 | 18 | 39 |
| Puy-l'Évêque | 7 | 25 | 9 | 56 | 13 | 56 | 18 | 46 |
| Prayssac (Arrêt) | 7 | 30 | 10 | 4 | 14 | 3 | 18 | 55 |
| Castelfranc | 7 | 46 | 10 | 9 | 14 | 8 | 19 | — |
| Luzech | 8 | 7 | 10 | 20 | 14 | 19 | 19 | 11 |
| Parnac | 8 | 20 | 10 | 29 | 14 | 28 | 19 | 21 |
| Douelle (Arrêt) | 8 | 29 | 10 | 34 | 14 | 33 | 19 | 26 |
| Mercuès | 8 | 37 | 10 | 39 | 14 | 38 | 19 | 32 |
| CAHORS | 8 | 53 | 10 | 51 | 14 | 50 | 19 | 45 |

St-Denis-près-Martel et Aurillac

| | | | | | | | | |
|----------------------|---|----|----|----|----|----|----|----|
| St-Denis-près-Martel | 4 | 45 | 14 | 43 | 18 | 39 | 18 | 50 |
| Vayrac | 4 | 53 | 14 | 50 | — | — | 18 | 58 |
| Béaille (arrêt) | 4 | 58 | 14 | 54 | — | — | 19 | 3 |
| Puybrun | 5 | 6 | 15 | 2 | — | — | 19 | 11 |
| Bretenoux-Biars | 5 | 15 | 15 | 10 | 18 | 57 | 19 | 21 |
| Port-de-Gagnac | 5 | 21 | 15 | 16 | — | — | 19 | 25 |
| Laval-de-Cère | 5 | 30 | 15 | 23 | — | — | 19 | 34 |
| Lamativie | 5 | 52 | 15 | 40 | — | — | 19 | 51 |
| Siran (arrêt) | 6 | 9 | 15 | 54 | — | — | 20 | 5 |
| La Roquebrun | 6 | 30 | 16 | 5 | — | — | 20 | 18 |
| AURILLAC... arrivée | 7 | 13 | 16 | 40 | 20 | 15 | 20 | 55 |

Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | | | | | | | | |
|--------------------|---|----|---|----|----|----|----|----|
| AURILLAC... départ | 4 | 52 | 6 | — | 10 | 42 | 17 | 17 |
| La Roquebrun | 5 | 26 | 6 | 26 | 11 | 18 | 17 | 55 |
| Siran (arrêt) | 5 | 37 | — | — | 11 | 29 | 18 | 6 |
| Lamativie | 5 | 51 | — | — | 11 | 43 | 18 | 21 |
| Laval-de-Cère | 6 | 6 | — | — | 11 | 58 | 18 | 35 |
| Port-de-Gagnac | 6 | 13 | — | — | 12 | 5 | 18 | 44 |
| Bretenoux-Biars | 6 | 29 | 7 | 11 | 12 | 14 | 19 | 2 |
| Puybrun | 6 | 38 | — | — | 12 | 21 | 19 | 12 |
| Béaille (arrêt) | 6 | 47 | — | — | 12 | 33 | 19 | 20 |
| Vayrac | 7 | 2 | — | — | 12 | 33 | 19 | 2 |